Image not found or type unknown

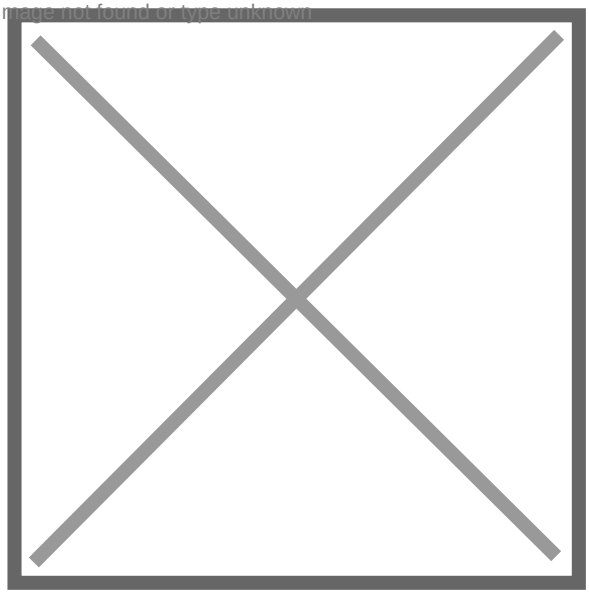

Partage de succession signé depuis 8mois

Par **rara29**, le **02/09/2016** à **21:43**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai signé l'acte de partage avec mon co-indivisaire suite à la succession de mon père début décembre 2015 (terrain constructible divisé en 2 parties égales).

J'ai réglé les frais provisionnels réclamés par le notaire et, à ce jour, j'attends toujours le décompte détaillé ainsi que l'acte de propriété qui doit être retourné par le service de la publicité foncière.

Connaissez-vous les délais approximatifs pour que le notaire me communique ces éléments ?

Dans l'attente de vous lire

Très cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés